



International Oil Pollution
Compensation Funds

Fonds internationaux
d'indemnisation pour les
dommages dus à la pollution
par les hydrocarbures

Fondos internacionales
de indemnización de daños
debidos a contaminación por
hidrocarburos

Remise du prix à M. Reinhard Ganten par le Secrétaire général de l'OMI, M. Kitack Lim,
à l'occasion de la célébration du 40ème anniversaire des FIPOL

Bonsoir à vous tous, distingués participants et invités. Je tiens à féliciter toute la famille des FIPOL. Comme l'Administrateur, M. José Maura, l'a dit, je crois que ce qui se vit depuis 40 ans est la glorieuse histoire d'une réussite. Même si les FIPOL ont été créés par l'OMI dans un contexte donné, qui revêtait une importance particulière comme je m'en souviens, l'énorme succès obtenu tient au chemin parcouru et au processus suivi jusqu'à ce jour par les FIPOL. Tous les membres de la communauté maritime en ont tiré une grande confiance. Des mécanismes juridiques et pratiques sans précédent ont été mis en place ainsi qu'un système d'indemnisation pour la pollution par les hydrocarbures, qui a été pris très au sérieux dans le monde entier. Je tiens donc à exprimer toute mon appréciation et mes félicitations à l'ensemble de la famille des FIPOL. Des secrétaires généraux émérites de l'OMI nous accompagnent aujourd'hui et, fort heureusement, deux sur trois sont avec nous. Je suis donc très heureux de les voir parmi nous ainsi que les administrateurs des FIPOL, M. Ganten, M. Jacobsson et M. Oosterveen.

Je suis convaincu que votre contribution a été des plus importantes et que vous avez tout fait pour que la mise en place des FIPOL soit couronnée de succès. Je tiens à vous exprimer toute mon appréciation ainsi que mes remerciements les plus sincères et les plus profonds pour votre dévouement et vos efforts. C'est dans cet esprit que je voudrais remettre ce prix au premier administrateur du FIPOL, M. Reinhard Ganten, et l'inviter à monter sur le podium.



International Oil Pollution
Compensation Funds

Fonds internationaux
d'indemnisation pour les
dommages dus à la pollution
par les hydrocarbures

Fondos internacionales
de indemnización de daños
debidos a contaminación por
hidrocarburos

Discours d'acceptation de M. Reinhard Ganten, Administrateur du FIPOL de 1978 à 1984, à l'occasion de la célébration du 40ème anniversaire des FIPOL

Cher Monsieur le Secrétaire général, chers Présidents des Assemblées des Fonds et Monsieur l'Administrateur, cher José, c'est un honneur exceptionnel pour moi que de recevoir cette distinction. Je vous suis très reconnaissant et je me sens particulièrement honoré, Monsieur le Secrétaire général, que ce soit vous qui procédiez à cette remise. Je ne m'attendais pas du tout à ce qu'une telle distinction me soit décernée et, tout en exprimant mes sincères remerciements, je considère qu'il s'agit d'un hommage approprié non seulement pour moi, mais plus particulièrement pour vous tous, mes chers collègues et amis passés et présents.

Nous savons tous que les FIPOL sont des organisations indépendantes, mais nous savons aussi que sans l'aide de l'OMI à leur naissance, nous n'aurions pas pu lancer nos opérations aussi facilement. Tout a commencé lors de la Conférence de Bruxelles de 1969, lorsque, parallèlement à l'adoption de la Convention sur la responsabilité civile, les États se sont engagés à mettre en place un régime d'indemnisation supplémentaire complétant la responsabilité des propriétaires de navires. La Convention portant création du Fonds, qui traduit cet engagement en termes juridiques, a été adoptée en 1971 et est entrée en vigueur en 1978. C'est précisément cette date que nous célébrons aujourd'hui et c'est aujourd'hui, Monsieur le Secrétaire général, que nous nous sentons tenus d'exprimer notre sincère gratitude à l'OMI pour l'assistance apportée au Fonds en cette première période. Moi-même, qui ai géré la mise en place initiale, je suis particulièrement heureux que l'occasion me soit donnée aujourd'hui d'exprimer mes remerciements à l'OMI.

Pour commencer nos opérations le 4 décembre 1978, quand je suis arrivé d'Allemagne pour mettre sur pied cette organisation, on nous a donné des locaux pour notre personnel et une secrétaire très compétente a été choisie et m'attendait ainsi que mes instructions. Un prêt a été accordé pour les premiers salaires et le matériel de bureau nécessaire, mais surtout, tout le personnel de l'OMI était prêt à répondre à toutes mes questions. Et il y en avait beaucoup à aborder, tant sur le plan administratif que sur le fond. J'ai aussi eu à entrer en contact avec les nombreuses personnes avec lesquelles j'avais à traiter, notamment les Clubs P&I, Cristal et l'ITOPF. J'ai aussi dû vous accoutumer à mes habitudes personnelles telles que ma sieste à l'heure du déjeuner pendant laquelle j'entendais ne pas être dérangé!

Permettez-moi de mentionner quelques-uns des nombreux membres du personnel de l'OMI de l'époque envers qui je suis très reconnaissant. Je voudrais rappeler quelques noms: M. Srivastava, alors Secrétaire général, M. Anderson, Chef du département des finances sur lequel j'ai dû m'appuyer pendant un certain temps, et MM. Mensah, Tom Busha et Christoph Zimmerli du département juridique, qui sont tous devenus des amis proches peu après.

Au cours de leurs 40 années d'existence, les FIPOL ont vu augmenter considérablement le nombre de leurs membres, leurs responsabilités et activités, leur personnel et le respect qu'ils inspirent. Ayant été chargé de fonder et d'établir le Fonds, c'est exactement ce que j'escomptais, en tant qu'administrateur fondateur. Mais ce succès ne vient pas automatiquement, il a été le fruit du travail acharné de mes successeurs compétents Måns Jacobsson, Willem Oosterveen et l'actuel Administrateur José Maura. Et je suis très heureux de savoir qu'à l'heure actuelle, les Fonds sont très bien gouvernés par les Assemblées, sous votre

présidence, M. Sivertsen, et sous la vôtre, M. Kim, et par notre excellent Administrateur, José Maura. Il me reste à souhaiter aux FIPOL un avenir très prospère. En Allemagne, nous concluons nos vœux en ces occasions par les mots latins: 'vivat, crescat, floreat ad multos annos', ce qui signifie pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas le latin: 'Qu'il vive, qu'il grandisse, qu'il prospère pour de nombreuses années à venir'.

Je vous remercie de votre attention.